

INFORMATIONS

La Sérénité vous ouvre ses portes du 12 au 17 novembre

Les équipes de la résidence autonomie « La Sérénité » organisent une semaine portes-ouvertes du 12 au 17 novembre. La directrice et le personnel ont concocté un programme riche et varié afin de vous faire découvrir l'établissement anichois. Des visites de l'établissement, situé au 96 bis rue de Novy-Bor, pourront être possibles quotidiennement entre 10h et 17h. Quelques moments conviviaux ont été mis en place dont voici le programme :

Lundi 12 novembre à 15h :

Loto suivi d'une dégustation de gaufres maison (réservé aux personnes de 60 ans et +).

Mardi 13 novembre à 14h30 :

Après-midi d'échanges autour du thème « aidants/aidés avec l'association France Alzheimer Nord et présentation de la « Halte animation ».

Mercredi 14 novembre à 15h :

Venez nombreux, écouter « Les Cafougnettes » du ch'ti conteur Damien Koska

Jeudi 15 novembre à 12h :

Repas sur le thème du Beaujolais (inscriptions auprès du secrétariat au 03 27 90 15 56 ou par mail à isabelle.vogeleer@fondationpartageetvie.org avant le 12 novembre au tarif de 12,07 euros).

Jeudi 15 novembre à partir de 15h :

Venez soutenir nos tricoteuses dans le cadre du Téléthon, après-midi suivi d'une dégustation de crêpes.

Vendredi 16 novembre à 15h :

Atelier pâtisserie suivi d'une dégustation

Samedi 17 novembre à 15h :

Thé dansant animé par Arnaud Tranny



À NOTER

Vente Cantine et Périscolaire (12 repas/enfant pour le mois de décembre 2018)

La vente aura lieu du mercredi 07 novembre au vendredi 16 novembre inclus uniquement le matin de 8h45 à 11h30 et le samedi 10 novembre de 8h45 à 11h30.

Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementenligne-aniche@orange.fr du 05 au 11 novembre inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas). Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne.

Remboursement abonnement de la piscine municipale

Les personnes ayant encore un abonnement à la piscine municipale peuvent se faire rembourser, en Mairie auprès du Service Financier, jusqu'au vendredi 14 décembre inclus, dernier délai.



► Permanences ADIL

L'Agence D'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Des permanences gratuites auront lieu à la Maison des Services Publics les vendredis 2 novembre et 7 décembre de 14h à 16h30. Prenez rendez-vous au 03 59 61 62 59.

► Super loto au profit du Téléthon

Le club des supporters « Allez les Tigres » organise un loto animé par l'équipe de Jean-Louis le dimanche 11 novembre à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h et ouverture des portes à 10h. De nombreux bons d'achat et de nombreux lots de valeur sont à gagner... Buvette et restauration rapide sur place. Le prix du carton est à 1,5€ et à 20€ pour la planche de 24 cartons. Renseignements et réservations au 06 99 44 59 70.

► Brocante petite enfance

Le Relais des Assistantes Maternelles Aniche - Emerchicourt - Monchecourt organise une vente de jouets, vêtements et matériels de puériculture le samedi 10 novembre de 9h à 14h30 à la salle Léo-Lagrange. Inscriptions et renseignements au 06 78 09 83 51.

► Street Rap

Avant la projection du film « Qu'est-ce que le bon rap » à l'idéal Cinéma Jacques-Tati et le concert de ce type musical le dimanche 25 novembre, Soleil Levant Réalisations, association dont l'action est de produire des courts et longs métrages, a décidé pour la promotion de l'événement de tourner des clips dans les quartiers de la ville. Un Street Rap se déroulera prochainement le samedi 3 novembre à partir de 17h sur la Place Jean-Jaurès.

► Les résultats du SCA

U18 - Anhiers : 0 - 0, Qualification des Séniors A face à Roubaix : 0 - 0 (TAB 3 - 1) coupe de la ligue, Séniors B - Corbehem : 3 - 1.

► Le calendrier du SCA

Samedi 3 novembre : U6/U7 Plateau football salle Léo-Lagrange, Trith Saint Léger - U18 à 15h30, Séniors A - Noyon/Roye à 18h.

Dimanche 4 novembre : Dechy - Séniors B à 14h30.

Inscriptions Friandises de Noël

Nous invitons les enfants d'Aniche, scolarisés au collège Théodore Monod et au lycée des métiers Pierre-Joseph Laurent, à venir s'inscrire pour les friandises du lundi 5 au vendredi 30 novembre de 8h30 à 12h et de 14h à 17h au Service Scolaire. La distribution se fera, uniquement pour les enfants d'Aniche inscrits, le mercredi 19 décembre à la salle Schmidt de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.



Aniche Actu N°40

du 29 octobre au
04 novembre 2018

www.aniche.fr



Directeur de publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS

Enfants mineurs de moins de 15 ans : rentrez à la maison après 22 heures !



Le Maire avait souvent dénoncé la multiplication des dégradations de mobilier urbain (poteaux de signalisation, abribus, tags, ...) et dans les bâtiments communaux (écoles, salles de sport, stade de foot, bungalows des chasseurs, WC publics...) sans oublier les cambriolages sur les biens privés (maisons, garages, abris de jardins...) ou encore les plans de boisement Navarres et Archevêque, souvent le fait de jeunes mineurs seuls ou en bandes, laissés libres et hors surveillance des parents : ces préjudices coûtent cher à la Ville, et aux contribuables victimes de ces actes de délinquance. Malgré l'action de la Police, la présence des médiateurs et ASVP, ces incidents perdurent. Plusieurs auteurs ont été identifiés, en majeure partie des mineurs dont les parents, responsables civils, ne sont pas solvables ! nos assureurs nous le font payer cher par des surprimes ou, pire, une annulation du contrat ...

Trop de jeunes traînent dans les rues le soir, aux abords des bâtiments publics, commerciaux, entrées d'immeubles, squares, place Jaurès, parkings : qu'ils chahutent raisonnablement c'est de leur âge ! mais en faisant du bruit, ou en étant alcoolisés, c'est tout à fait intolérable !

Lassé des plaintes, dégradations et vols, le Maire, en concertation avec la Police Nationale, a pris des dispositions par arrêté municipal du 17 octobre 2018, affiché, et donc opposable, pour interdire la présence de jeunes seuls ou en bandes, de moins de 15 ans, qui, à 22h, n'ont plus à traîner dans les rues, présence inquiétante, bruyante et souvent prémices à des faits délictueux : tout mineur interpellé sera conduit au Poste de Police, où les parents, prévenus, seront priés de venir le chercher, avec explications.

Cet arrêté, applicable à titre permanent peut être consulté en Mairie, ou sur le site internet de la Ville.

Il est rappelé aux parents leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants mineurs, ils sont les éducateurs et responsables devant la Loi ! Qu'on se le dise

Le couple Bohez-Pecqueur a fêté ses noces d'or



Ce samedi 27 octobre à 11h00 dans la salle des mariages, le Maire Marc Hémez, les adjoints Georges Lemoine et Xavier Bartoszek et les conseillers municipaux Michel Debève et Hélène Owczarczak, ont reçu le couple Bohez-Pecqueur pour un événement particulier : ses cinquante ans de mariage. Avant de relire l'acte de mariage, dressé le 7 septembre 1968 à Dechy, le premier magistrat de la ville a retracé la vie du couple.

Gérard Bohez est né à Sin le Noble le 8 mars 1946, fils de parents ouvriers dans le coron sans beurre à Guesnain. Il débute sa vie professionnelle comme apprenti-soudeur à 14 ans, chez Capeau à Sin le Noble puis chaudronnier chez Depreux, il entre ensuite pour sa plus longue carrière à Renault où il terminera en 2003 après un passage aux établissements Arbel. Son épouse Francine qu'il rencontre chez sa grand-mère habitant en face de chez ses parents, est née le 10 novembre 1950 à Guesnain, elle est l'aînée de cinq enfants, fille d'un chauffeur de bus et de camions aux coopérateurs de Sin le Noble. Le couple aura deux garçons Geordie et Willy qui leur donneront quatre petits-enfants. Après avoir élevé ses enfants, Francine sera agréée comme assistante maternelle à domicile, puis agent de service dans les écoles de la ville, et agent polyvalent aux lycées Faidherbe et Châtelet.

Le couple est resté fidèle à Aniche et la rue Kopierre depuis 1975, où il profite aujourd'hui d'une retraite paisible, en bons termes avec le voisinage, s'adonnant à leurs loisirs respectifs : Gérard est un fin jardinier, passionné d'aquariophilie et de pêche. Francine est une épouse fidèle et courageuse, bonne cuisinière, pro du tricot et du crochet. Le maire et les élus ont ensuite remis quelques cadeaux au couple.

« C'était les poilus »

Le dimanche 28 octobre, une soixantaine de spectateurs a assisté au spectacle « C'était les poilus » interprété par la Compagnie « Les Insolents ». Au travers de chansons, poèmes et paroles de poilus, le duo formé de Laurent Idkowiak, conteur/chanteur et Patrice Mostacci accordéoniste, a invité l'assemblée à un voyage rétrospectif en pleine guerre 1914-1918. Le sacrifice des poilus, la contribution des « munitionnettes à l'effort de guerre, les attaques par les gaz, la fraternisation, les mutineries... sont autant de sujets abordés avec humour, tendresse et émotion.



Le Maire Marc Hémez a salué la performance des deux artistes et a invité les anichois à participer nombreux aux prochaines manifestations et notamment à la commémoration du 11 novembre 2018, point d'orgue du centenaire de l'armistice.

Le devoir de Mémoire en s'amusant

Après l'exposition sur la Grande Guerre, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) a organisé, le samedi 27 octobre, avec le concours de la municipalité, une nouvelle exposition intitulée « La Force noire », présentant des combattants trop souvent oubliés, venus d'Afrique servir sous le drapeau français pendant la guerre 1914-1918.

Les animations ludiques sur le thème de la guerre 1914-1918, dominos du soldat, lancer d'avions en papier, jeu de l'oie citoyen, maquillage, puzzle... ont été très appréciées des plus jeunes. Chaque enfant a reçu le « Livret Bleu de France »



et a participé à une tombola gratuite dotée de nombreux lots.

Les rêves des poilus mis en boîte !

La Médiathèque Norbert-Ségar a accueilli, le 26 octobre, un atelier Diorama organisé dans le cadre du festival « Lire en Ostrevent ». Durant deux heures, une dizaine de participants, ados et adultes, a créé un diorama, (petit décor en volume), mettant en scène un poilu et ce qu'il imagine lorsque la guerre sera terminée. Les artistes en herbe ont rivalisé de créativité pour évoquer les espoirs de soldats enfin libérés de la tourmente, paysages bucoliques, souvenirs des camarades disparus, retrouvailles joyeuses avec la bienaimée, repas délicieux... Chacun a pu laisser libre cours à son imagination en se glissant, l'espace d'un instant, dans la peau d'un poilu caressant de doux rêves de paix.



Une exposition sur la « Grande guerre »

En collaboration avec la Municipalité et les Anciens Combattants, la société d'Histoire Locale « Julien Lagrange » proposera une exposition intitulée « 1914-1918 » dans le cadre du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. À travers une quarantaine de panneaux, le public pourra découvrir cette période tragique de notre histoire locale et nationale avec divers documents, photographies, mannequins et maquettes. L'exposition sera visible à la salle Claudine-Normand de 14h à 18h du mardi 6 au dimanche 11 novembre. L'entrée est libre.



Aux familles des 412 victimes de la guerre 1914 - 1918

Nous invitons les membres des familles ayant perdu un aïeul lors de la Grande Guerre à assister à la cérémonie du centenaire de l'Armistice, le dimanche 11 novembre à 11h30, au Monument aux Morts, place Berrioz.

Votre présence est un hommage à vos chers disparus, morts pour la France.

À la demande du Préfet et du Président de l'association des Maires du Nord, les citoyens sont invités à pavoiser leur maison aux couleurs bleu, blanc, rouge afin de marquer leur solidarité avec les célébrations du centenaire du 11 novembre.



Concert gratuit

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la municipalité vous invite vendredi 9 novembre au concert des élèves de l'école primaire Léon-Basuyaux et des professeurs de l'École de Musique à la salle Pierre-de-Coubertin à 19h. L'entrée est gratuite.

Visite présidentielle

En visite privée pour découvrir les richesses du Centre de Mémoire de la Verrerie d'en Haut, le Président du Conseil départemental du Nord, Jean-René Lecerf, a rendu une amicale visite jeudi 25 octobre au Maire, Marc Hémez, qui l'a reçu en Mairie et n'a pas manqué de lui remettre quelques dossiers sur lesquels le Conseil Départemental pourrait apporter un concours technique et financier...



Election de miss citrouille au jardin partagé « les Galibots »

Samedi 27 octobre, le jardin partagé « Les Galibots » a accueilli un concours pour le moins atypique. Il s'agissait, en effet, de l'élection des Miss citrouilles organisée par les AJOnC (Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés).

Plus de 100 membres des jardins partagés de Lille, Arras, Lens, Tourcoing, Méricourt, Denain, Lambersart... et bien sûr d'Aniche ont partagé un après-midi festif dans la joie et la bonne humeur. L'élection de la citrouille la plus grosse, la plus sexy et la plus moche a donné lieu à un défilé singulier où chaque concurrent a présenté sa cucurbitacée avec une fierté non dissimulée. Après cet épisode croustillant, le Maire Marc Hémez et le directeur des AJOnC ont procédé à l'inauguration du composteur destiné aux membres du jardin partagé, mais aussi aux habitants du quartier. Le maire a rappelé la genèse de ce projet né de la volonté municipale de concevoir un espace privilégié de détente et de rencontre entre les résidents du foyer occupationnel de l'Afeji et les riverains. Puis, il a remercié les partenaires et acteurs de ce projet, la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, les personnels de l'AFEJI et les encadrants techniques des AJOnC.



La jardinite, une saine maladie



La jardinite est une saine maladie qui touche de plus en plus de monde à en juger par le nombre de passionnés ayant assisté à la réunion de l'association des jardiniers le mercredi 24 octobre à la salle Jean Schmidt. L'assemblée s'est tenue en présence de Georges Lemoine, adjoint au maire et Anne Delaby, conseillère municipale et secrétaire de l'association. Après avoir réglé leur cotisation 2019 et reçu le nouveau catalogue de graines potagères et florales, les adhérents ont débattu entre eux des différentes astuces pour entretenir son jardin, travaux de saison, purin d'orties ou de consoude... Le président Henri Grzelczyk a rappelé que les commandes de graines doivent être déposées lors de la prochaine réunion qui se tiendra le dimanche 25 novembre à 16h30, salle Coquelet à Auberchicourt. La réunion s'est terminée par la traditionnelle tombola gratuite dotée de nombreux lots. Pour tous renseignements, contactez Henri Grzelczyk au 09 66 82 39 40 ou henri.grzelczyk@orange.fr.

ANNONCES

Qui va succéder à Tom Lesage ?

Qui va succéder à Tom Lesage, Modèle Élégance Nord/Pas-de-Calais 2018 ? 17 candidats sont en lice pour ravir la couronne du plus beau mec de l'année de notre région, le samedi 3 novembre à 20h à la salle Pierre-de-Coubertin en présence de Brice Dacquin, Modèle Élégance France 2018. Pour participer à ce concours, il faut habiter la région NPDC, mesurer au moins 1,72 mètre, avoir entre 17 et 29 ans, être de bonne moralité, célibataire et français. Les candidats se présenteront tour à tour devant un jury avec au départ une présentation, leurs cursus, leurs goûts, projets et aspirations. Plusieurs passages se feront devant le public en tenues de ville, balnéaire et costume. Ce sera également un spectacle avec des intermèdes de danses du groupe L'Danse ». Réservations au 06 80 90 39 13. Le prix d'entrée est de 10€ (adulte), 7€ (moins de 12 ans). Ouverture des portes dès 19h.



Soirée Vintage

La Municipalité vous invite à vous divertir lors d'une soirée Vintage samedi 3 novembre à 20h30 à la salle Claudine-normand. « Le Cover Jazz Band » assurera la première partie, cette formation regroupe 9 musiciens amateurs qui vous invitent à revisiter les plus grands hits des années 70 à nos jours avec un son rétro swing rappelant les années 40. Le tempo insufflé par la rythmique et le tonus des cuivres vous donneront l'envie irrésistible de vous déhancher. En seconde partie, « Le vintage Groove Band », composé de quatre artistes professionnels, revisite les tubes des années 60 à nos jours avec originalité et dynamisme. Pour donner un coup de rétro supplémentaire à cette manifestation : exposition de véhicules anciens en partenariat avec l'ADALA en présence de Pin-up pour vous mettre dans l'ambiance avec le groupe les Pin-ups en Nord et la merveilleuse Betty Bebop pour enchanter vos esprits... L'entrée est fixée à 5€. Ouverture des portes à 20h. Pour l'achat des billets, merci de vous rapprocher du service Culture de la mairie d'Aniche.

